



## INVITATION Sélectif National N° 2 DRAGON BOAT Dijon - Lac KIR - 16 ET 17 JUIN 2018

Compétition :	<b>Sélectif National de Dragon Boat</b>
Lieu :	Base nautique du Lac Kir, 21000 Dijon
Organisateur :	ASPTT Dijon Canoë Kayak
Responsable de l'organisation (R1) Téléphone portable et mail	Marine SANSINENA <a href="mailto:public.aspttdijonck@outlook.fr">public.aspttdijonck@outlook.fr</a> / 06.74.46.86.75
Bassin :	Lac KIR
Catégories et Distances :	DB 20 Mixte DB 10 Mixte jeune : cadets et juniors DB 10 Mixte : cadets à vétérans DB 10 Mixte Master : > 40 ans Distances : 200 m, 500 m et 2000 m
Date limite d'inscription :	Lundi 4 juin 2018 à 23 h 00 pour les équipes Lundi 11 juin 2018 à 23 h 00 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	<a href="http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php">http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php</a>
Montant des droits d'inscription :	200 € pour un DB 20 100 € pour un DB 10 (Cadet/vétérant ou Master) 50 € pour un DB 10 jeunes Règlement : prélèvement par la FFCK
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir de 10 h 00 Lieu : base nautique du Lac Kir
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le Samedi 26 mai 2018 à 11 h 30 Lieu : salle de réunion du club de l'ASPTT Dijon CK
Réunion des Juges	Le Samedi 26 mai : à 11 h 00 Lieu : salle de réunion du club de l'ASPTT Dijon CK
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

## 1. Programme prévisionnel courses FFCK

Samedi 16 juin 2018	Dimanche 17 juin 2018
10 h 00 - 11h00 Confirmation des équipes	08h30 Reprises des épreuves
11h 00 : Réunion des juges	17h00 fin des épreuves
11 h 30 Réunion des chefs d'équipes	
13 h 00 Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

## 2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation.

Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

## 3. Note de la commission nationale

**Les demandes de fusion de clubs** seront à transmettre avant le 4 juin au président de la Commission Nationale : [pfautot@ffck.org](mailto:pfautot@ffck.org)

Chaque demande sera examinée et la décision sera donnée avant le 11 juin par publication sur le site internet : <http://www.ffck.org/dragon-boat/>

Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs

- avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20.
- avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement

**Espace Compétiteurs** : L'organisateur réservera aux équipes un espace balisé . A chaque club d'apporter sa tente afin d'avoir un abri (espace de vie - vestiaire)

**Tenue protocolaire** : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club.



#### **4. Constitution des équipages et catégories**

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

##### **Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86**

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

[http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK\\_REGLEMENT-SPORTIF\\_DRAGON-BOAT\\_2017.pdf](http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf)

Ainsi qu'aux Annexes 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

[http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2018/02/DRB-ANNEXES-RS-2018\\_BEX.pdf](http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2018/02/DRB-ANNEXES-RS-2018_BEX.pdf)

- ⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission nationale DB statuera au cas par cas.**
  
- ⇒ **Fusion entre clubs :**
  - Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs :
    - Avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20
    - Avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10
  - Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement.
  
- ⇒ Bateaux et équipement des athlètes
  - Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
  - Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
  - Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
  - Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

#### **5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes**

**Date limite des inscriptions des équipes :**

**Lundi 4 juin 2018 à 23h00**

**Date limite d'inscription des équipiers :**

**Lundi 11 juin 2018 à 23h00**

Les inscriptions des équipiers sont à faire sur :

<http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>



## **6. Réservation de tente**

Pas de réservation de tente , chaque équipe apportera son propre matériel

## **7. Restauration**

Dîner du samedi soir au Klube, au prix de 16€ par personne. **Réponse souhaitée avant le 28/05/18**

Se manifester auprès de l'organisation si souhait de Panier repas pour le dimanche midi **Réponse souhaitée avant le 28/05/18.**

Buvette le samedi et le dimanche.

## **8. Hébergement**

Camping Municipal de Dijon

Hôtel à moins de 15min du lac

Appart City = contacter l'organisation !!

## **9. Plan d'Acces et détails**

- Pour ceux qui arrive de l'A38, Sortir de celle-ci à Plombière-les-Dijon, continuer direction Dijon
- Pour tout le monde, aller avenue du 1<sup>er</sup> consul puis chemin de contre-halage du canal